CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196726** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE 07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/2018

Raison sociale : ACM TRAVAUX

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

41 RUE DES ABATTOIRS
71200 LE CREUSOT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON-SUR-SAONE 844769760

Siret : 844 769 760 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4600862

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 11004476804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11004476804

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/05/2026

Téléphone : 03 85 55 47 51 **Fax :**

Portable : 0673397585

Responsabilité légale :
MAIERON BENOIT, AIME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : accueil@a-c-m.fr

Effectif moyen : 42 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 026 413 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	13	16/05/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/07/2026 11:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E196726** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE **07/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/2018
Forme juridique : SARL
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON-SUR-SAONE 844769760

Siret : **844 769 760 00027**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4600862

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 11004476804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 11004476804

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/05/2026

Raison sociale : **ACM TRAVAUX**

41 RUE DES ABATTOIRS
71200 LE CREUSOT

Téléphone : 03 85 55 47 51 **Fax :**
Portable : 0673397585

Site Internet :
E-mail : accueil@a-c-m.fr

Responsabilité légale :
MAIERON BENOIT, AIME GÉRANT

Effectif moyen : 42 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/05/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/12/2022
o Fenêtres de toit	07/07/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/07/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/07/2022
o Isolation des combles perdus	07/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.